



STOP OGM INFOS

Un succès d'étape

Le travail de StopOGM a payé. Après avoir lancé puis gagné l'initiative en 2005 pour un moratoire de cinq ans sur les cultures commerciales d'OGM, les organisations opposées à la dissémination de plantes transgéniques (génétiquement modifiées, GM) pourront sans doute respirer encore trois ans. Le Conseil fédéral propose en effet de prolonger le moratoire jusqu'en 2013, le temps nécessaire pour achever le programme national de recherche PNR 59. Les résultats du programme «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» ne sont pas attendus avant l'été 2012, ce qui justifie aux yeux du Conseil fédéral que le principe de précaution soit respecté et le moratoire prolongé.

La position du Conseil fédéral n'est pas venue du ciel. Elle est l'œuvre de travail patient, mais efficace de StopOGM auprès des Conseillers fédéraux. Elle est aussi née du dialogue avec les organisations paysannes

qui ont fini par soutenir l'idée d'une prolongation du moratoire. Enfin, des députés socialistes et écologistes, en contact avec StopOGM, dans tous les cantons romands, ont déposé des initiatives demandant à leurs autorités d'intervenir auprès de Berne afin d'éviter qu'en 2010, des plantes GM contaminent nos champs.

La balle est aujourd'hui dans le camp du Parlement qui devra donner son accord à la proposition du gouvernement. Les milieux économiques et de la recherche agrochimique privée y sont opposés et bénéficient de relais puissants au sein de l'Assemblée fédérale. La bataille n'est donc pas encore gagnée et cette prolongation du moratoire pas encore acquise.

Une situation qui nous contraint à rester attentifs et mobilisés !

Géraldine Savary, Présidente de StopOGM

Un moratoire vidé de son sens ... et un PNR59 dans le sens des PGM ?

Le moratoire sert-il de prétexte au financement d'une recherche publique dont l'intérêt réside dans la diffusion des plantes génétiquement modifiées (PGM) et leur acceptation par le plus grand nombre ?

StopOGM dénonce des autorisations accordées au rabais et une utilisation abusive des fonds publics pour la promotion des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Demandes de dissémination non conformes à la loi, mais autorisées. Recherches parfaitement inutiles d'un point de vue agronomique. Projets de recherche visant à établir des limites légales de contamination afin de la rendre acceptable. Projets de loi cherchant à formuler des recommandations suffisamment permissives pour rendre la coexistence possible. Projets prévoyant de favoriser l'acceptation du génie génétique dans les écoles.

Recherche publique au service de la propagation des PGM?

FOOD AND DEMOCRACY 5th EUROPEAN CONFERENCE ON GMO FREE REGION

24-25 avril 2009, Lucerne.

Inscription au plus vite sur www.foodanddemocracy.org!

Dissémination expérimentale, un récapitulatif des critiques.

Lors du pique-nique anti-OGM du 5 avril à Pully, StopOGM a pu se rendre compte de la grande subjectivité du débat. Il était en effet principalement émotif alors que les arguments objectifs ne manquent pas. L'émotivité dans un débat de ce genre n'amène à rien et des abus de langage franchement regrettables ont eu lieu. Voici quelques arguments permettant de critiquer plus objectivement les disséminations.

Les critiques concernent les essais de Pully et Reckenholz, cependant les arguments présentés ne concernent que Pully. Vous retrouverez la liste complète des critiques sur stopogm.ch/fiches.

Le blé transgénique semé à Pully possède une résistance non spécifique accrue par surexpression de chitinases et glucanases.

Critique 1. L'autorisation a été délivrée sur la base de demandes non conformes aux dispositions légales.

A Pully, les modalités des essais, au moment du dépôt de demande, n'étaient pas fixées pour les années 2009 et 2010 et ne le sont toujours pas.

Critique 2. Non-respect de la procédure par étape prévue par la Loi sur le génie génétique (article 6/2a de la LGG)

Cette série d'essais a pour objectif de clarifier des questions de biosécurité et d'effets de résistance. Conformément à l'art. 6/2a de la LGG, il faudrait d'abord mener tous les essais en milieu confiné afin de démontrer les effets possibles de ces plantes sur des êtres vivants renfermant de la chitine et du glucane dans leurs parois cellulaires.

A) Résistance du blé GM non prouvée en serre

Du fait du nombre restreint de plantes, les essais en serre in planta ne sont statistiquement pas vraiment valables. La partie requérante prétend pouvoir obtenir des résultats statistiquement valables avec un nombre «suffisant» de plantes en plein champ. Cet argument est boiteux car d'autres recherches ont prouvé une résistance améliorée à la carie du blé avec 59 exemplaires au maximum dans un phytotron, plus petit qu'une serre.

B) Danger réel des chitinase et glucanase

Les chitinases et glucanases sont des protéines non spécifiques qui peuvent développer un effet sur tous les organismes contenant de la chitine ou du glucane dans leurs parois cellulaires (champignons, insectes) ! Le projet prétend investiguer certains aspects de bio-sécurité comme les effets des chitinases et glucanases sur les mycorhizes ou certaines bactéries, mais aucune analyse préalable n'a été effectuée en serre sur ces sujets ! De plus, le dossier ne cite pas de résultats sur les effets possibles sur de tels organismes. L'art. 19/1a de l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE) stipule qu'un essai de dissémination ne doit mettre en danger ni l'homme ni l'environnement. L'OFEV mentionne lui-même que certains des essais proposés par le requérant pourraient parfaitement être menés en serre et que des données sur la sécurité environnementale seraient souhaitables !

C) Essais préliminaires en serre sur les interactions avec des organismes non-cibles

Les transgènes insérés dans le blé sont présents à l'état naturel dans certaines variétés d'orge. Selon les requérants, cet argument suffit pour renoncer à des essais préliminaires en serre sur les interactions avec des organismes non cibles. Ce raccourci n'a rien de scientifique. En effet, des expériences ont montré que les mêmes gènes peuvent s'exprimer différemment dans des plantes différentes. Quelle importance l'autorité accorde-t-elle à l'hypothèse non prouvée que la chitinase et la gluconase d'orge auront un comportement toxicologique identique après un transfert de gènes dans le blé ?

Suite lire page suivante

Suisse

A Pully, l'essai de blé a été ensemencé le 17 mars 2009 sur une surface de 950 m², dont 350 m² avec des variétés génétiquement modifiées. Les lignées de blé transgéniques possèdent une résistance non spécifique accrue par surexpression de chitinases et glucanases. Suite à un recours déposé par les riverains, recours rejeté par le Tribunal administratif fédéral, l'OFEV avait décalé l'essai sur la période de 2009 à 2011. Ainsi, cette première année, le blé de printemps devra être récolté fin juin, puis en 2010, la parcelle sera de nouveau ensemencée sur une surface « plus ou moins équivalente », mais en 2011, la parcelle sera laissée en jachère afin de vérifier l'apparition d'éventuelles repousses.

D) Absence de caractérisation moléculaire des plantes

Les parties requérantes reconnaissent que le lieu d'insertion du transgène n'est pas connu, car le déterminer entraînerait de trop gros frais et le connaître ne fournirait aucune information importante quant à la sécurité.

Ceci est une faute scientifique très grave. Il est aujourd'hui reconnu que chaque événement de transgénèse peut induire des modifications de code génétique autres que simplement l'insertion du transgène. De ce fait, une caractérisation génétique des régions transformées est essentielle pour s'assurer de l'intégrité du génome de la plante transformée.

De plus, le même gène peut s'exprimer différemment et avoir des conséquences différentes (effets pléiotropes) selon le lieu de son insertion.

Ces autorisations sont les premières à être délivrées depuis l'entrée en vigueur de la LGG. Elles créent un précédent inacceptable en permettant un standard minimaliste pour caractériser les OGM destinés à être disséminés.

En ayant réclamé des documents après avoir pris sa décision du 3 septembre, l'OFEV a non seulement fait fi de l'exigence de la soumission d'un dossier de demande complet, mais a placé la barre bien plus bas encore. Les nouvelles données ne

seront probablement plus soumises à un examen scientifique ou public: seuls les spécialistes de l'OFEV pourront encore donner leur avis.

Selon la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH), les liens étroits entre les autorisations de financement du Fonds National de Recherche et la procédure d'autorisation des disséminations expérimentales en plein champ ainsi que la proportion importante de ces disséminations en plein champ au sein du PNR 59 pourraient avoir exercé une pression non négligeable sur l'OFEV.

Brèves internationales

L'Europe est largement exempte d'OGM

En Europe, la culture d'OGM représente moins de 0,01% des cultures planétaires d'OGM et se limite à l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la Tchéquie et la Slovaquie. Aucune nouvelle culture d'OGM n'a été autorisée depuis 1998.

<http://www.blauen-institut.ch/>

BELGIQUE - 20% des produits alimentaires contaminés par des OGM

En décembre 2008, Test-Achats, une organisation de défense des consommateurs qui regroupe plus de 300 000 membres, a annoncé que sur 113 produits alimentaires (dont 35 étiquetés comme bio) qu'elle a testés au cours de l'année 2008, 22 contenaient des traces d'OGM, dont deux produits biologiques. En 2003, une enquête semblable n'avait détecté aucun OGM.

www.test-achats.be

Essais en champs en Europe en 2009 :

qui, quoi, où ? par Eric Meunier

Du 1er janvier au 26 mars 2009, 53% des demandes d'autorisation d'essais en champs ont été déposées en Espagne, 96% des demandes concernent le maïs et enfin, Monsanto et Pioneer concentrent 55% de ces demandes! Voilà ce que l'on peut déduire de la liste des dossiers mise en ligne par l'UE (1). Un rapide tour d'horizon confirme donc que l'Espagne tient une place privilégiée comme zone géographique où devraient se dérouler de tels essais, et donc qu'en amont, les entreprises utilisent le laxisme de ce pays sur le dossier des essais en champs d'OGM. Dans la synthèse suivante, nous indiquons systématiquement, entre parenthèses, les chiffres correspondant à l'année 2008, afin de permettre la comparaison (même s'il faut garder en tête que l'on compare le premier trimestre 2009 avec l'ensemble de l'année 2008).

Sans OGM c'est possible

ETATS-UNIS – Un soja conventionnel qui résiste à la sécheresse

Tommy Carter, un chercheur en phyto-génétique du département états-unien à l'Agriculture (USDA-ARS), situé à North Carolina State University, travaille depuis 25 ans sur la mise au point d'un soja qui tolérerait la sécheresse. M. Carter a donc étudié en détail un millier de lignées de soja hébergées par

la collection de germoplasme de soja de l'USDA à Urbana dans l'Illinois. Dans cette collection, il a identifié une variété naturellement résistante à la sécheresse. En la croisant avec d'autres variétés d'intérêts agronomiques, Carter et son équipe ont obtenu sans transgénèse, une nouvelle variété résistante à la sécheresse qui devrait être commercialisée au cours de l'année 2009.

Inde - Pois pour zones arides

Grâce à une nouvelle technologie de culture, l'Institut de recherche ICRISAT a élaboré une nouvelle variété de pois cajan sans OGM. Son rendement est supérieur de 40% à celui des variétés traditionnelles, il résiste mieux aux maladies et de surcroît, il supporte bien la sécheresse. Le «pois magique» est déjà sur le marché. (ICRISAT, 2.3.0) <http://www.blauen-institut.ch/>

La résistance s'organise

L'offensive pour imposer les OGM est mondiale. Sur tous les continents, les multinationales agrochimiques font le forcing, harcèlent les responsables politiques, s'engouffrent dans les moindres failles législatives, investissent les centres de recherche, rachètent les fabricants de semences. Mais la résistance s'organise contre cette offensive qui s'appuie sur des moyens financiers colossaux. Pot de terre contre pot de fer ? Pas si sûr...

Partons tout d'abord pour l'Inde, pays régulièrement présenté comme une des régions du monde où les OGM connaissent le boom le plus spectaculaire. Or, depuis le début, les paysans indiens se sont révoltés contre l'introduction de coton GM, ce que n'avaient pas le droit de faire leurs collègues chinois. Les pressions internationales sur les autorités indiennes sont si puissantes, que ce pays en a autorisé la culture, et laissé Monsanto, Syngenta and Co faire dans ce pays une publicité honteuse et mensongère, qui fait miroiter à des paysans endettés jusqu'au cou des récoltes nettement supérieures. Depuis lors, de nombreuses organisations paysannes s'époumonent pour dénoncer cette imposture.

I'm not a lab rat

Les Etats de l'Orissa, le premier, puis de l'Andhra Pradesh ont décrété l'interdiction totale de semences GM dans leur région. Le 18 mars 2009, les paysans indiens de l'Etat d'Orissa ont cependant défilé à l'appel de l'United Coalition Against Genetic Engineering (UNCAGE) pour protester contre les cultures illégales de coton Bt et les pertes importantes enregistrées par ceux qui s'étaient laissé tenter. Ils dénonçaient également la stratégie des multinationales d'introduire illégalement des semences de coton GM et les essais en plein champ d'aubergines GM qui devraient avoir lieu prochainement.

Une vaste campagne intitulée «I'm not a lab rat» (Je ne suis pas un rat de laboratoire) a été lancée en Inde en octobre 2008 pour protester contre les manipulations génétiques actuellement menées sur des fruits et des légumes destinés à l'alimentation humaine. Le 17 mars dernier à Pune, Dilip Deshmukh Baradkar, vice-président de la Maharashtra Organic Farming Federation (MOFF) a mis en garde qu'il «n'y a aucune recherche indépendante qui prouve que la nourriture génétique-

ment modifiée est sans danger pour la consommation humaine». En Inde, des critiques dénoncent chaque jour la course contre la montre qui est imposée à la population pour imposer des plantes GM.

Résistance au manioc et au riz génétiquement modifiés

Le continent africain connaît également une forte résistance, malgré les assauts sous tous azimuts des multinationales, qui font pression sur les décideurs politiques et économiques. Les associations paysannes dénoncent ce forcing. Le mois dernier au Nigeria, une trentaine d'organisations de la société civile ont appelé à un arrêt immédiat des essais en plein champ de manioc GM par le Centre de recherche scientifique Donald Danforth, basé aux Etats-Unis, financé, entre autres, à coups de millions de dollars par la Fondation Bill Gates. Résistance également aux Philippines où des organisations de la société civile ont critiqué la mainmise de Pioneer Hi-Bred, propriété de la multinationale DuPont, qui mène des recherches dans le cadre du IRRI, le très fameux International Rice Research Institute, pour mettre au point des semences de riz hybrides et génétiquement modifiées, qui mettent en péril la diversité des variétés cultivées aux Philippines.

Aux Etats-Unis même, berceau du génie génétique agricole, le tout transgénique est de plus en plus remis en question. C'est ainsi que le 20 mars dernier, plus de 80 organisations étasuniennes de fermiers, de défenseurs des consommateurs et de l'environnement ont adressé une lettre au Département américain de l'agriculture, pour exiger le gel de l'autorisation de toute nouvelle culture GM, jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur la manière dont ces autorisations sont délivrées.

**Catherine Morand
Swissaid**

Impressum

StopOGM Coordination romande sur le génie génétique, CCP 17-460200-1, www.stopogm.ch

Présidente : Géraldine Savary, Av. de France 21, 1004 Lausanne, tél. 021 625 67 01; Secrétaires : Luigi D'Andrea, l.dandrea@stopogm.ch et

Clément Tolusso, c.tolusso@stopogm.ch, tél 079 213 41 06, CP 481, CH-1800 Vevey 1.

Mise en page et rédaction : Luigi D'Andrea; Graphisme : Nicolas Denis, Vevey; Impression : Imprimerie Raymond Pot, Grand-Lancy